



APPEL A PROJET - PROMOTION 2024

GUIDE DE CANDIDATURE

Une initiative portée par : ATIS, COOP'ALPHA et FRANCE ACTIVE NOUVELLE-AQUITAINE

[ATIS](#), [COOP'ALPHA](#) et [France Active Nouvelle-Aquitaine](#) se sont associés afin d'élaborer une offre d'appui à la création et au développement de projets d'économie sociale et solidaire (ESS) en Dordogne. Ces trois parties-prenantes sont libellé sous le terme « Émergence Périgord » au sein de ce guide de candidature.

Emergence Périgord se décompose en trois programmes distincts dédiés à différents stades de maturité de projet : « pré-incubation », « incubation », « Fabrique à Initiatives ». Le présent appel à projet vise la constitution de la promotion 2023 du programme « Incubation ».

Qui peut répondre à l'appel à projet ?

Tout porteur de projet (seul ou en équipe) ou toute organisation à vocation sociale ou environnementale souhaitant créer une nouvelle activité porteuse d'utilité sociale en Dordogne.

Ce que vous apporte Émergence Périgord ?

L'objet de ce programme d'accompagnement est d'apporter à des porteurs de projet qui auront été sélectionnés un accompagnement gratuit (pris en charge par nos partenaires financiers) de 12 mois pour le développement du projet.

Cet accompagnement a vocation à aider le porteur de projet à répondre aux différents défis qu'il doit relever jusqu'à la création ou au lancement de l'activité ou de l'entreprise. L'association « ATIS » est la structure coordinatrice du parcours d'incubation qui se décompose de la façon suivante :

- 15 journées de formations collectives ;
- un accompagnement individuel orienté stratégie et modélisation économique (*1 rdv par mois ou selon les besoins*) et un accompagnement financier complémentaire réalisé par France Active Nouvelle-Aquitaine,
- La mise en lien avec notre réseau de partenaires et d'experts locaux,

Un incubateur animé par :



Avec le soutien de :



- L'intégration au sein d'une communauté d'entrepreneurs sociaux en Dordogne et sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

La période d'accompagnement pourra ainsi permettre au porteur de projet d'approfondir les axes suivants :

- Le concept, les bases du projet et le besoin social initial.
- L'offre de services et la création de valeurs : la réponse apportée, l'offre de services détaillée, la plus-value apportée.
- Le marché, l'ancrage territorial et l'ancrage partenarial : la nature du besoin, l'analyse client/financeur, la distinction, l'ancrage dans l'écosystème existant, la prospection commerciale, la relation au territoire.
- Le modèle économique et les pistes de solvabilisation.
- La gouvernance et le pilotage du projet : l'impact du projet collectif dans le projet économique, l'organisation de la décision, la sécurisation de l'intérêt général/social.

Le Processus de Sélection

Pour participer, les candidats doivent compléter le dossier de candidature en ligne disponible sur le site <https://www.emergence-perigord.fr/incubation-appel-a-projets/>

En cas de difficultés pour compléter le dossier de candidature en ligne, vous pouvez écrire à incubation@emergence-perigord.fr / 06 17 56 10 17

A l'issue de la clôture des candidatures, un chargé de mission d'Emergence Périgord pourra éventuellement prendre contact avec le/les candidats pour clarifier un point du dossier ou préciser les besoins d'accompagnement.

Un Jury Technique composé des partenaires d'Émergence Périgord se réunit au préalable pour la présélection des projets, à partir des dossiers de candidatures déposés.

Les projets présélectionnés présenteront ensuite leur projet devant le Jury d'Émergence Périgord. Le Jury de sélection se compose des membres d'Émergence Périgord et de leurs partenaires.

Calendrier

- Lancement de l'Appel à Projet : 11 septembre 2023
- Clôture des candidatures : 27 novembre 2023 à minuit
- Réunions d'information et entretiens avec les candidats : de septembre à novembre
- Comité technique de présélection : Début décembre 2023
- Auditions devant le Jury de sélection : 14 décembre 2023 matin
- Début des accompagnements : à partir de janvier 2024

Les Critères d'éligibilité

Le Comité Technique et le Jury de sélection seront particulièrement attentifs à l'ensemble des critères suivants :

- Qualité entrepreneuriales et engagement de l'équipe projet,
- Qualité de l'utilité sociale et/ou de l'innovation sociale du projet,
- Capacité à générer un modèle économique pérenne,

- Potentiel crédible de création d'emplois à court/moyen-terme,
- Besoin réel d'accompagnement,
- Implantation du projet en Dordogne
- Volonté de lancer le projet dans les 12 à 24 mois maximum

Confidentialité et droits d'accès

Les données et informations collectées via les candidatures ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à Emergence Périgord et à leurs proches partenaires (Jury de sélection) qui sont tenus à un devoir de confidentialité.

Les candidats autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- ATIS, 2 Rue Alphée Mazieras, 24000 PERIGUEUX est responsable du traitement des données du programme « Appel à projet ».
- Les finalités du traitement sont présentées précédemment dans le guide de candidature.
- Les catégories de destinataires sont présentées précédemment dans le guide de candidature.
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréats de la fin de l'accompagnement.
- Les candidats peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée.
- Les candidats disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail incubation@emergence-perigord.fr

Emergence Périgord, l'alliance de trois structures...

Le présent appel à projet est piloté par Émergence Périgord et porté collectivement par les 3 structures :

- **ATIS** est une association loi 1901 créée en 2010 qui a vocation à accompagner l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et d'entreprises de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine. Pour mettre en œuvre sa mission, l'association anime à l'échelle régionale deux programmes dédiés à l'émergence de nouvelles activités :
 - La Fabrique à Initiatives : à partir d'idées, besoins repérés sur les territoires, ATIS étudie l'opportunité de l'idée et l'intérêt du territoire pour le projet, identifie le porteur de projet et l'accompagne dans sa démarche de création, notamment en l'intégrant dans le réseau d'acteurs de l'accompagnement et du financement

- L'Incubateur d'Innovation Sociale : Après identification de porteurs de projet ayant une idée au stade de concept, ATIS apporte un appui conseil stratégique et technique, expertise et méthodologie pour structurer leur démarche et consolider les projets, favoriser l'ancrage territorial et partenarial des projets.
- **COOP'ALPHA** est une coopérative d'activité et d'emploi (CAE), SARL SCOP créée, en 2006 en Gironde. Coop'Alpha est une entreprise partagée, démocratique et à vocation humaine qui propose une alternative à l'entrepreneuriat classique. Elle permet à des porteurs de projet de tester la viabilité de leur projet d'entreprise avant immatriculation tout en se formant au métier d'entrepreneur.

Coop'Alpha propose à des entrepreneurs-es la création de leur emploi salarié dans une entreprise coopérative partagée avec d'autres entrepreneurs ayant des compétences et des projets très divers. Ancrées sur les territoires de la Gironde et de la Dordogne, Coop'Alpha participe au développement économique en favorisant la création et le maintien d'activités et d'emplois durables.

- **FRANCE ACTIVE NOUVELLE AQUITAINE**, membre du réseau France Active, acteur présent sur le territoire de la Dordogne accompagne les entrepreneurs dans le montage de leur projet professionnel et leur favorise l'accès aux financements bancaires ou à ceux de la finance solidaire.

Nos interventions portent sur la structuration économique et financière des entreprises : il s'agit de donner aux entreprises les moyens de se positionner durablement comme des acteurs du développement économique local en construisant avec eux les réponses financières adaptées à chaque phase-clé de leur évolution : création, développement, renforcement.

L'accompagnement de France Active Aquitaine est à destination des porteurs de projet de TPE ou d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

Fait à Périgueux, le 30/08/2023,

Tous droits de reproduction réservés.